



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique familiale

Question écrite n° 98364

## Texte de la question

M. Michel Vauzelle attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur l'étude publiée le 13 janvier 2011 par l'Institut national des études démographiques précisant, entre autres, les ressorts du très bon indicateur conjoncturel de fécondité dont bénéficie la France. La France bénéficie du meilleur taux de fécondité d'Europe ; elle continue ainsi d'échapper à l'effondrement dramatique que connaissent les pays d'Europe du sud et de l'est. Cette bonne fécondité est cependant très variable suivant le milieu socio-économique et le niveau de diplôme. Ainsi, le nombre d'enfants par femme est nettement moins élevé pour les femmes diplômées, les études universitaires étant dans de nombreux cas un frein à la vie familiale. La compatibilité entre études universitaires et fondation d'une famille apparaît comme une question cruciale. Il lui demande donc quelles mesures elle compte prendre afin de permettre aux femmes et aux couples poursuivant des études universitaires de pouvoir sereinement fonder et entretenir une famille.

## Données clés

**Auteur :** [M. Michel Vauzelle](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (16<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 98364

**Rubrique :** Famille

**Ministère interrogé :** Solidarités et cohésion sociale

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 janvier 2011, page 658

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)